



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA
Lundi 6 mars 2023 A 18 H à la salle des fêtes d'Abriès**

En début de séance nous recevrons Monsieur Philippe BARBERO qui présentera les actions et projets de « Queyras Passion » et Monsieur Jean-Michel FAURE-BRAC qui présentera le projet de débroussaillage qui sera mené par la Société de Chasse d'Abriès.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance ;
2. Approbation du compte-rendu de séance du 25 janvier 2023 ;
3. Lecture de la charte de l'élu local ;
4. Autorisation au Maire à signer la convention de débroussaillage avec la Société de Chasse d'Abriès.
5. Délibération complémentaire relative au nom des rues à Abriès.
6. Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif 2023.
7. Ouverture d'une Régie de recettes pour l'encaissement de la redevance d'utilisation de l'Aire de Camping-Cars.
8. Autorisation au Maire à signer une convention de mise à disposition et une convention de servitudes avec ENEDIS dans le cadre de l'amélioration de la desserte du réseau électrique au pied du Roux (TK de la Brune).
9. Vote des subventions et cotisations allouées au titre de l'année 2023 ;
10. Vote des comptes administratifs et affectations des résultats de l'année 2022 pour :
 - 10.1. Budget général
 - 10.2. Budget du Camping de Valpréveyre
 - 10.3. Budget de la Régie de Transport.
11. Approbation des comptes de gestion de l'année 2022 pour :
 - 11.1. Budget général
 - 11.2. Budget du Camping de Valpréveyre
 - 11.3. Budget de la Régie de Transport.
12. Questions diverses :
 - 12.1. Retour des représentants de la Commune auprès des diverses instances intercommunales (Communauté de Communes, Syndicat Mixte des Stations du Queyras, etc ...).
 - 12.2. Illiwap ;
 - 12.3. Règlement de la CCGQ pour le prêt des chapiteaux ;
 - 12.4. Référent Ambroisie et plantes invasives ;
 - 12.5. Présentation de la demande du Président du groupement pastoral du Pelvas.

A Abriès-Ristolas, le 27/02/2023, pour affichage,
Le Maire,
Nicolas CRUNCHANT

